SANI CID J-FLEX 1/5

Date de création/révision: 06/05/2004

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RAISON SOCIALE RISQUES SPECIFIQUES

JohnsonDiversey

IRRITANT - R41

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT SANI CID J-FLEX

- REFERENCE 842

- FOURNISSEUR JohnsonDiversey

9-11, avenue du Val de Fontenay 94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS- Cedex

94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS- Cedex

Téléphone / Fax 01 45 14 76 76 - Fax : 01 45 14 76 11

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence 01 45 42 59 59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation

Détergent détartrant quotidien pour

sanitaires

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation liquide.

Constituants contribuant aux dangers

CAS N°77-92-9 Acide citrique - Xi; R36 5 à 15% CAS N°68439-45-2 Alcool alkyl éthoxylé - Xn; R22-41 5 à 15%

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

IRRITANT

R41: risque de lésions oculaires graves. Le produit est classé dangereux, conformément au procédé de calcul de la Directive CE de classification pour les préparations. **SANI CID J-FLEX** 2/5 Date de création/révision: 06/05/2004

4 - PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:

laver avec de l'eau.
- EN CAS D'INGESTION:

retirer le produit de la bouche et consulter un médecin ou le centre ANTI-POISONS: 01 40 05 48 48

- EN CAS D'INHALATION:

retirer de la source d'exposition et installer

l'accidenté dans une zone aérée.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool. Equipements de sécurité: aucune mesure particulière n'est requise.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

non nécessaire.

- Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter le produit pur.

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur.

- Méthodes de Nettoyage

Endiguer et absorber sur support inerte. Eliminer les résidus à grande eau.

SANI CID J-FLEX

Date de création/révision: 06/05/2004

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Eviter le contact avec les yeux.

STOCKAGE

Stocker le produit dans son emballage d'origine et fermé, et à l'écart des produits alcalins.

Préparation ne relevant pas de la législation sur les installations classées.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

COMPOSANTS AYANT DES VALEURS LIMITES D'EXPOSITION:

Le produit ne contient aucun composant avec des valeurs limites à respecter.

EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION: Protection respiratoire: non nécessaire.

Protection des mains: rincer et sècher les mains après utilisation. En cas de

contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire.

Protection des yeux: port de lunettes de protection.

EQUIPEMENTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL: fontaine oculaire et lavabo.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Liquide limpide de couleur rouge, légèrement parfumé.

PH pur à 20°C : 2.5 à 3.0

Température de changement d'état

non déterminé

Point d'éclair

non applicable

Caractéristique d'explosivité

non explosif

Densité

densité apparente : 1.14 g/cm3

Solubilité

miscible à l'eau.

SANI CID J-FLEX 4/5

Date de création/révision: 06/05/2004

10- STABILITE ET REACTIVITE

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réaction avec les alcalins.

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE AIGUE: DL 50 (oral) > 2000 mg/kg

EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION:

- peau: ne provoque pas d'irritations dans les conditions normales d'utilisation
- yeux: provoque des irritations
- inhalation: provoque des irritations
- ingestion:provoque des irritations

Classification CEE: PRODUIT IRRITANT

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Produit conforme à la législation relative à la biodégradabilité des détergents (décret et arrêtés du 24/12/87).

Dans les conditions normales d'utilisation, le produit ne doit pas causer

d'effets néfastes sur l'environnement.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur, tant pour le produit que pour les emballages.

Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.

Nomenclature déchets: 20 01 29 (détergents contenant des substances dangereuses)

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

 $\ensuremath{\mathtt{ADR}/\mathtt{RID}}$ - Produit non classé selon la réglementation des transports des matières dangereuses.

 ${\tt IMDG}$ - Produit non classé selon la réglementation des transports maritimes des matières dangereuses.

SANI CID J-FLEX

Date de création/révision: 06/05/2004

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Marquage selon les Directives CE: le produit est classé et identifié suivant les Directives CE relatives à la classification et l'étiquetage des produits

dangereux.

Symbole : Xi Irritant Phrases R : R41 Phrases S : S26-39

Mentions supplémentaires notées sur l'étiquette:

Rincer et sècher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé,

une protection de la peau peut être nécessaire.

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères	Х			
Tensio-actifs non ioniques		X		
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit, et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Référence Internationale: MSDS 4791 - Vers.1 (28/01/2004)

BC.HS.De80-02(18/11/2002)

Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.

Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits classées 'Dangereux' peuvent être consultées et/ou obtenues par MINITEL N°Vert: 08 36 05 00 99

ANNEXE

========

Liste des phrases R (AISD 16/10/02)

(110) 10, 02,

- R 1 : Explosif à l'état sec.
- R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
- R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
- R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
- R 7 : Peut provoquer un incendie.
- R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
- R 10: Inflammable.
- R 11: Facilement inflammable.
- R 12: Extrêmement inflammable.
- R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
- R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
- R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
- R 17: Spontanément inflammable à l'air.
- R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur air inflam- mable/explosif.
- R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
- R 20: Nocif par inhalation.
- R 21: Nocif par contact avec la peau.
- R 22: Nocif en cas d'ingestion.
- R 23: Toxique par inhalation.
- R 24: Toxique par contact avec la peau.
- R 25: Toxique en cas d'ingestion.
- R 26: Très toxique par inhalation.
- R 27: Très toxique par contact avec la peau.
- R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
- R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
- R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
- R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
- R 33: Danger d'effets cumulatifs.
- R 34: Provoque des brûlures.
- R 35: Provoque de graves brûlures.
- R 36: Irritant pour les yeux.
- R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
- R 38: Irritant pour la peau.
- R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
- R 40: Effet cancérogène suspecté preuves insuffisantes
- R 41: Risque de lésions oculaires graves.
- R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
- R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
- R 45: Peut provoquer le cancer.
- R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
- R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
- R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
- R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
- R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
- R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 54: Toxique pour la flore.
- R 55: Toxique pour la faune.
- R 56: Toxique pour les organismes du sol.
- R 57: Toxique pour les abeilles.
- R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
- R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
- R 60: Peut altérer la fertilité.
- R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 62: Risque possible d'altération de la fertilité. R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
- R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R 68: Possibilité d'effets irréversibles